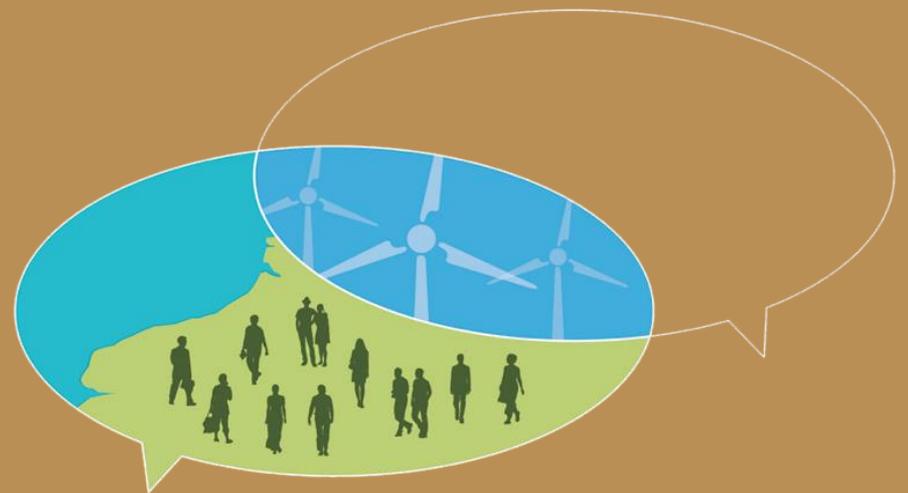


## Atelier thématique

### Le projet, le paysage et l'identité du territoire

23 juillet 2015

17h-21h



# Mot d'accueil

## Patrick Richard

### 1<sup>er</sup> adjoint au Maire d'Ault

# Commission particulière du débat public

Etienne Ballan

## Le débat avance

# 91/100

8/9 rencontres

618 participants en salle 250 en ligne

1 émission de télé 1 audition publique

15 débats mobiles

112 questions 83 réponses 364 avis

32 points de vue dont 12 cahiers d'acteurs

119 commentaires 892 Facebook 416 Twitter

Nous tirons des enseignements de chaque rencontre :  
partagez et commentez ces documents, pour nourrir la  
rédaction du compte rendu du débat !

# Les grandes rencontres du débat

## I 3 grandes réunions publiques

Pour faire un tour d'horizon de toutes les questions que le projet soulève et des avis qu'il suscite.

19 h - 22 h, en direct sur notre site internet

- 04/05 – Le Tréport – Ouverture
- 25/06 – Dieppe – Point d'étape
- **28/07 – Mers-les-Bains—Clôture**

## I 2 conférences-débats

Pour faire le point sur le contexte national dans lequel le projet s'inscrit.

19 h - 22 h, en direct sur notre site internet

- 21/05 – St-Martin-en-Campagne – La politique énergétique nationale et l'éolien en mer
- 04/06 – Rouen – Vers une filière industrielle de « l'éolien en mer » ?

## I 4 ateliers thématiques

Pour approfondir les thèmes-clés du débat

17 h - 21 h, sur inscription

- 28/05 – Cayeux-sur-Mer – Les impacts sur l'environnement
- 12/06 – Dieppe – Les activités et pratiques en mer
- 07/07 – Le Tréport – Pêche, tourisme, industrie... quel projet de territoire ?
- **23/07 – Ault – Le paysage et l'identité du territoire**



Commission nationale  
du débat public

Vous donner la parole  
et la faire entendre.

# Les événements grand public du débat

## | 1 émission de télé

Pour nous adresser au plus grand nombre

- 06/06 – 11h-12h – émission « La Voix est libre », France3 Haute-Normandie, Basse-Normandie et Picardie

## | 15 débats mobiles

Pour aller au plus près des citoyens, touristes et habitants.

24/04 & 22/05 – Eu - Lycée Anguier | 25/04 – Le Tréport – Brocante du centre social Ancrage | 09/05 – Dieppe - Braderie du Pollet | 16/05 – Eu - Salon du livre | 22/05 – Neuville-lès-Dieppe - Centre Social Oxygène | 23/05 – Le Tréport - Foire aux moules | 30/05 – Cayeux – Baie de Somme Kite Surf Challenge

27/06 – Dieppe – Solitaire du Figaro

03/07 – St-Germain-d'Étables – Rencontre avec la CFDT

09/07 – Dieppe – Passage du Tour de France

11/07 – Mers-les-Bains – Esplanade

22/07 – Criel-sur-Mer – Marché

22/07 – Le Tréport - Camping

23/07 – St-Martin-en-Campagne – Sur la plage

# Les auditions et le débat hors les murs

## | Des auditions d'acteurs

Pour entendre, et faire entendre, les points de vue que les acteurs du territoire construisent au cours du débat

- 8 juillet – 15h30-20h45 – Criel-sur-Mer

## | 1 exposition itinérante

Pour découvrir le regard de l'artiste vidéaste Aurélie Sement sur le paysage et l'identité du territoire.

Installation vidéo : du 8 au 17 mai – Tréport, à proximité de la poissonnerie municipale

Exposition de photographies

- 19-27 mai : Mairie du Tréport
- 29 mai-26 juin – Dieppe
- 1er-11 juillet – Belleville-sur-Mer
- **13-31 juillet – Mers-les-Bains**
- **28 juillet après-midi : expo hors les murs, esplanade**

## | 1 site internet

Pour prolonger et approfondir tous les échanges.

<http://eolienmer-pdlt.debatpublic.fr/>

Facebook : [eolienmer-pdlt.debatpublic](https://www.facebook.com/eolienmer-pdlt.debatpublic)

Twitter : [@eolienpdlt\\_dp](https://twitter.com/eolienpdlt_dp)



# Le programme et les règles

## | 2 séquences :

- Des éoliennes dans le paysage littoral : quels enjeux, quels impacts ?
- Quels changements pour l'identité et l'attractivité du territoire ?

## | Des travaux par table :

- Pour donner à tous l'occasion de s'exprimer
- Pour identifier les questions que le projet soulève, et faire émerger des propositions
- Dans la plus grande sérénité et en toute convivialité

## | Une mise en commun

- Pour partager et approfondir les enseignements de l'atelier

## | Un temps d'échange libre en fin de réunion

| **Séquence 1 : Des éoliennes dans le paysage littoral : quels enjeux, quels impacts ?**

| Séquence 2 : Quels changements pour l'identité et l'attractivité du territoire ?

| Mise en commun des travaux par table

| Questions diverses

## | Séquence 1 : Des éoliennes dans le paysage littoral : quels enjeux, quels impacts ?

- | Quel sera l'impact visuel des éoliennes ? Comment le mesurer ? Quelles sont les contraintes ? De quelles marges de manœuvre disposent les porteurs du projet (taille des éoliennes, distance à la côte, agencement du parc...) ? Comment sont-elles perçues, que représentent-elles pour les habitants, pour les touristes (machine industrielle, énergie propre, objet marin...) ? La multiplication des éoliennes à terre a-t-elle fait évoluer cette perception ? Quels autres éléments marquent le paysage de la côte d'Albâtre et de l'intérieur des terres ?

# Commission particulière du débat public

François Thomas

# Quel impact sur le paysage et l'identité du territoire ?

## | Une exposition itinérante réalisée pour le débat

- Munis d'un casque, découvrez la série de photographies d'Aurélie Sement tout en étant à l'écoute des réactions des habitants et touristes. Une œuvre pour se forger une opinion et débattre !
- Jusqu'au 31 juillet à Mers-les-Bains

## | Pour débattre : des photomontages réalisés par le porteur du projet

- Des panneaux semi-circulaires (dans la salle, dans notre local)
- Un outil de visualisation sur internet (site de Géophom)
- Des images en haute résolution sur le site du débat

# Quel impact sur le paysage et l'identité du territoire ?

## I Une dégradation visuelle crainte par de nombreux participants (internet, débat mobile)

- Un effet « désastreux » sur un des « derniers espaces de liberté du regard »
- Tant de jour que de nuit (balisage lumineux)
- Souvent liée à une perception négative de l'éolien terrestre dont l'implantation serait « anarchique »
- Susceptible d'affecter significativement l'attrait touristique du territoire
- Qui justifierait un éloignement du parc

## I Un impact qui serait selon certains minimisé par le porteur du projet

# Quel impact sur le paysage et l'identité du territoire ?

## I D'autres participants relativisent cet impact :

- La visibilité serait limitée au regard de la taille des éoliennes, de l'éloignement du parc et serait fonction des conditions météorologiques
- La beauté ou la laideur des éoliennes est subjective ; elles doivent être comparées à d'autres installations électriques (cheminées, barrages, pylônes, centrales ayant nécessité la « destruction de falaises »...)
- Il n'est pas suffisant pour refuser ce projet au regard des enjeux de la transition énergétique

## I Certains apprécient l'esthétique des éoliennes et leur présence à l'horizon

# Quel impact sur le paysage et l'identité du territoire ?

| « *Pourrions-nous garder un dernier espace pour les yeux, un dernier espace vide, de liberté, ou faut-il s'empresseur de combler le moindre espace vierge, coloniser la nature sans fin ?* »

Hervé VALENTIN (Paris), Site internet, 08/06/2015

| « *N'y-a-t-il pas un risque de faire fuir les touristes que nous sommes en polluant le paysage ?* »

Evelyne THUILLIER (Caudebec-lès-Elbeuf), en ligne pendant la réunion d'ouverture, 04/05/2015

| « *Vos photomontages sont particulièrement trompeurs vis-à-vis du public peu averti. En effet le fait de faire du montage de photos grand angle, mises bout à bout, fausse la réalité et éloigne l'horizon* »

Christian ROQUES (Martaigneville), 29/06/2015

# Quel impact sur le paysage et l'identité du territoire ?

| *« Je trouve les éoliennes à terre jolies, je ne vois pas en quoi les éoliennes en mer ne le seraient pas. Les anciens moulins sont très jolis et en plus c'est utile »*

Martine PICREL (Herblay), débat mobile Solitaire du Figaro à Dieppe, 27/06/2015

| *« Quels équipements électriques ne sont pas « moches » ? Les cheminées, les tours de refroidissement, les barrages, les pylônes, les postes de transmission ? »*

Romain BAUDEIX (Le Mans), 07/05/2015

| *« L'impact sur le tourisme sera minime car les falaises ne bougeront pas. La vue sur la mer changera certainement mais celle des éoliennes apportera quelque chose de neuf »*

Jean-Baptiste RODRIGUE (Saint-Louis), débat mobile Foire aux moules du Tréport, 3/05/2015

# Quels retours d'expérience des autres parcs français ?

| L'autorité environnementale (Ae) s'est prononcée sur les projets de parcs éoliens en mer de Fécamp, Saint-Nazaire et Courseulles-sur-Mer

Portés par des groupements industriels autour d'EDF Energies Nouvelles

| Selon elle, le paysage marin fait partie des principaux enjeux environnementaux de ces projets, avec des sensibilités différentes :

- Proximité des plages du débarquement pour Courseulles-sur-Mer
- Vue depuis la côte et des îles environnantes (Hoëdic, Belle-Île, Noirmoutier) pour Saint-Nazaire
- Sites « *hautement emblématiques d'Etretat et des falaises de la Côte d'Albâtre* » pour le parc de Fécamp

# Quels retours d'expérience des autres parcs français ?

- La qualité des documents fournis par les pétitionnaires a été appréciée, elle est jugée suffisante pour apprécier la perception visuelle du projet

*L'AE note toutefois « que le « plus mauvais cas de figure », en tout cas la perception a priori la plus forte (marée basse et plan des pales perpendiculaire), n'est pas systématiquement représentée »*

- Pas de recommandation particulière sauf pour le parc de Fécamp

*L'AE recommande de « revoir l'appréciation du niveau d'impact sur le paysage, en particulier pour ce qui concerne le site emblématique d'Etretat, et de démontrer de façon concrète que les photomontages présentés dans l'étude correspondent bien à ceux de la vision humaine de perspectives lointaines »*

# Quels retours d'expérience des autres parcs français ?

## I Pour Fécamp, des réserves :

- *« Les rapporteuses ont constaté par beau temps, de nuit comme de jour, une très bonne visibilité depuis Fécamp du mât de mesure (de 10 m de diamètre correspondant à celui des éoliennes, et de 40 m de hauteur seulement, alors que les éoliennes auront une hauteur de 184 mètres) et de son éclairage depuis la côte »*
- *« Il convient de considérer que c'est essentiellement par beau temps qu'intervient la fréquentation du public (...) La perturbation des points de vue sera de ce fait incontournable »*
- *« L'Ae s'interroge en outre sur l'impact du projet pour le site emblématique d'Etretat, en particulier sur l'évaluation socio-économique en fonction des conséquences sur sa notoriété, ainsi que la cohérence des analyses paysagères du site classé avec celles réalisées dans le cadre de l'Opération Grand Site (OGS) »*

# Association Amis et Voisins de la Baie de Somme (AVBS)

Anne-Marie Soudet

## Impact sur le paysage

Les photos montages réalisés par la société Geophom pour le compte du consortium, devraient mettre évidence la visibilité des machines tout le long de la côte, du Parc ornithologique du Marquenterre, jusqu'au Cimetière de Varengeville.

Ces photos montages réalisés par une succession de prises de vue avec un objectif de 50mm se présentent sur trois types de support:

1/ Des vues panoramiques tirées sur papier présentées dans un album dont les dimensions sont telles que **les éoliennes sont pratiquement invisibles, le public feuillette quelques pages et s'en désintéresse.**

2 / Trois vues panoramiques tirées sur des panneaux fixes incurvés éclairés par de puissants projecteurs, Ces panneaux difficiles à mettre en œuvre ont été peu présentés et finalement vus que par un public restreint. **Le résultat est identique aux vues sur papier, les machines sont invisibles.**

## Impact sur le paysage

3 / Un ensemble de 10 vues panoramiques consultables sur le site de Geophom, dont les caractéristiques sont identiques aux vues panoramiques précédentes mais permettent, en sélectionnant une zone particulière, d'avoir accès à **une image en haute définition correspondant à la vision de l'observateur.**

Dans cette configuration les machines sont bien visibles, avec des prises de vue le matin l'après midi et la nuit pour certaines. Il a cependant été choisi par Geophom une option **d'horizon flou et d'atmosphère brumeuse qui minimise largement l'impact visuel des machines.**

## Impact sur le paysage

Cependant ces dernières images ne sont pas accessibles facilement, il faut disposer d'un ordinateur récent et aller au terme de la consultation, beaucoup d'internautes s'arrêtent à la vue panoramique, se retrouvant égarés ensuite dans un morceau de paysage inconnu, **ils en concluent qu'ils ont fait une erreur et abandonnent, restant sur l'impression de la vue panoramique.**

**A chaque photomontage panoramique aurait du être associée systématiquement sur tous les supports proposés l'image de la vue réelle du site éolien. La diffusion de ces images a été insuffisante et le public n'a pas pris conscience de l'impact visuel réel du projet.**

# Impact sur le paysage



## Impact sur le paysage

Finalement une majorité des personnes n'a pas eu accès aux vues réelles dont aucun tirage papier n'a été fait, par ailleurs les vues les plus emblématiques ont été volontairement ignorées : depuis l'esplanade de Mers, ou les quais du Tréport, qui correspondent aussi à la plus faible distance et à l'impact le plus fort, ou de la baie de Somme depuis la promenade du Crotoy .

# Abies

Maxime Calais, ingénieur paysagiste

**Maître d'ouvrage : choix du bureau d'études BRLi pour réaliser l'étude d'impact du projet éolien en mer de Dieppe – Le Tréport**



**Dans le cadre de l'étude d'impact, le bureau d'études en énergies renouvelables et environnement Abies a été choisi par BRLi pour effectuer l'étude paysagère**



**Abies a sous-traité les photomontages à Géophom, bureau spécialisé en photomontages éoliens terrestres et offshore**



# Qu'est-ce qu'un photomontage ?

## C'est un outil d'évaluation de l'impact visuel

Il doit :

- Présenter un échantillon représentatif du paysage (météo, lumière, distances...)
- Être réaliste (rendu) et précis (géométrie)
- Être conforme aux guides méthodologiques
- Être observé selon des règles précises

→ *Il ne remplacera jamais une expérience réelle*

→ *Toutes les situations possibles ne peuvent être présentées*



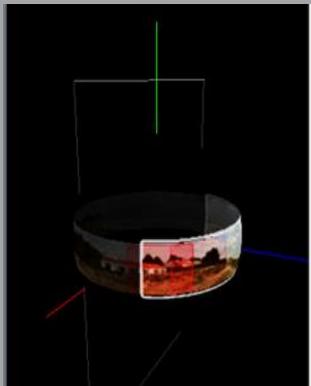
# Principes et étapes d'un photomontage

**Principe général =  
superposer une vue réelle (photographie) avec une vue numérique  
(image de synthèse 3D)**

## 1. Définition des points de vue

## 2. Prise des vues et assemblage panoramique

- Utilisation d'un APN reflex 36MPx équipé d'un objectif 50 mm



## 3. Ajout des éoliennes

- Application d'un modèle 3D d'éolienne
- Calage des éoliennes



**Zoom photomontage**

- Utilisation de logiciels 3D spécialisés (*Resoft windfarmer 5, Blender 2.78*, ...)
- Positionnement de repères + Utilisation de la topographie IGN

### Paramètres pris en compte:

=> Simulation des marées et courbure terrestre, modèle d'éolienne, orientation solaire, type de lumière, luminosité, opacité atmosphérique, position, orientation, type de projection, champ visuel de la caméra, jackets (ajustées en hauteur en fonction de la hauteur d'eau).



## 4. Rendu photo-réaliste

- Eviter un effet trop numérique (contrastes, textures...)



**Zoom photomontage**

## 5. Présentation

- Des règles de présentation et d'observation précises
- Différents supports possibles :
  - panneaux circulaires,
  - cahiers de photomontages,
  - site internet.



# Appréciation de la visibilité du projet

## PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER DE DIEPPE-LE TRÉPORT

LOCALISATION DES POINTS DE PRISE DE VUE  
CONSIDÉRÉS POUR L'ÉTUDE D'IMPACT



Visibilité croissante

● Vues envisagées

Zone de projet

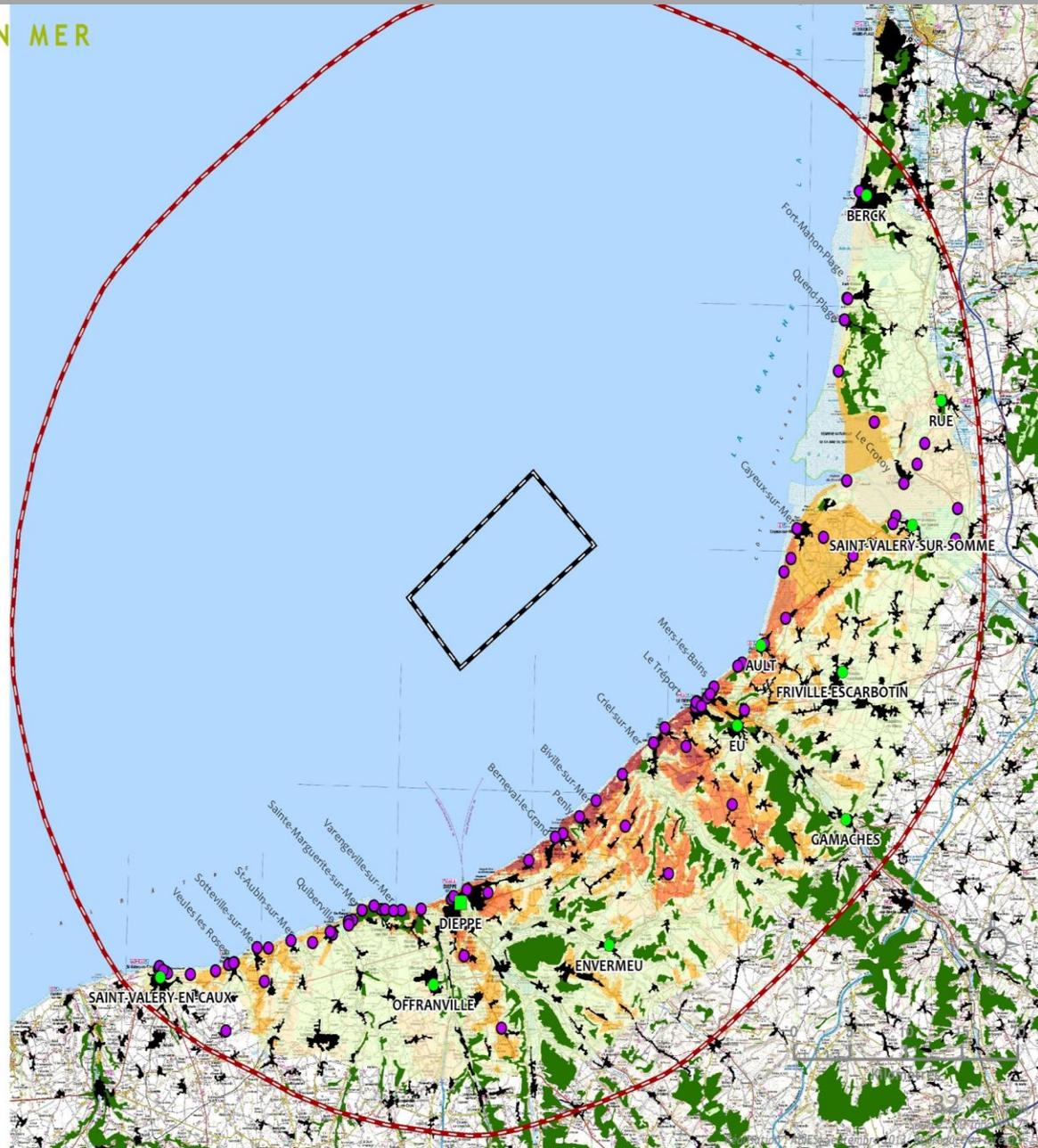
Zone d'étude paysagère

Villes et villages

Bois

Chef-lieu de canton

Sous-Préfecture



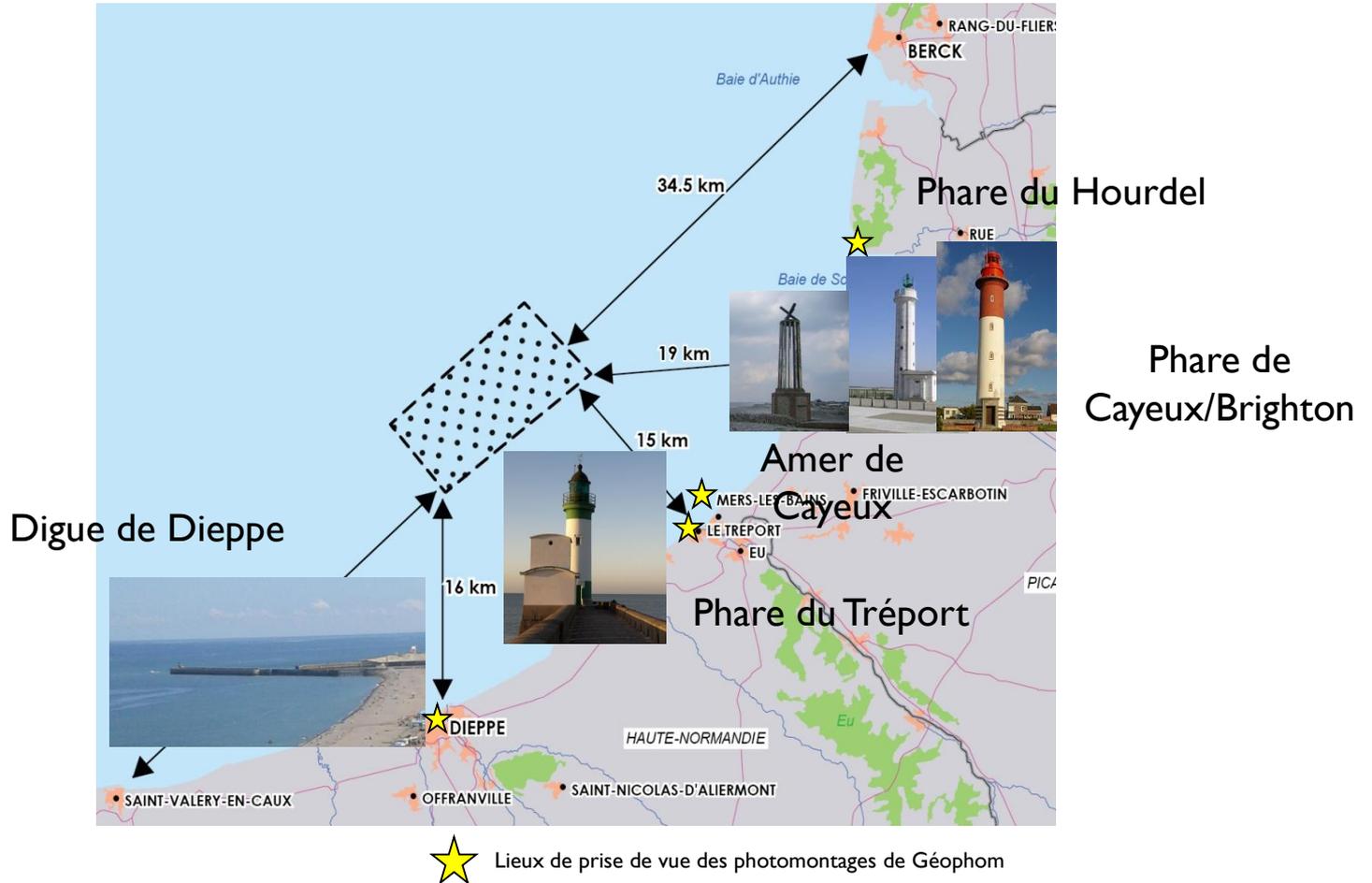
# PROJET de PARC EOLIEN de DIEPPE-LE TRÉPORT

## Comparaison avec les amers

Jean-Marc VEZIEN



# Références visuelles

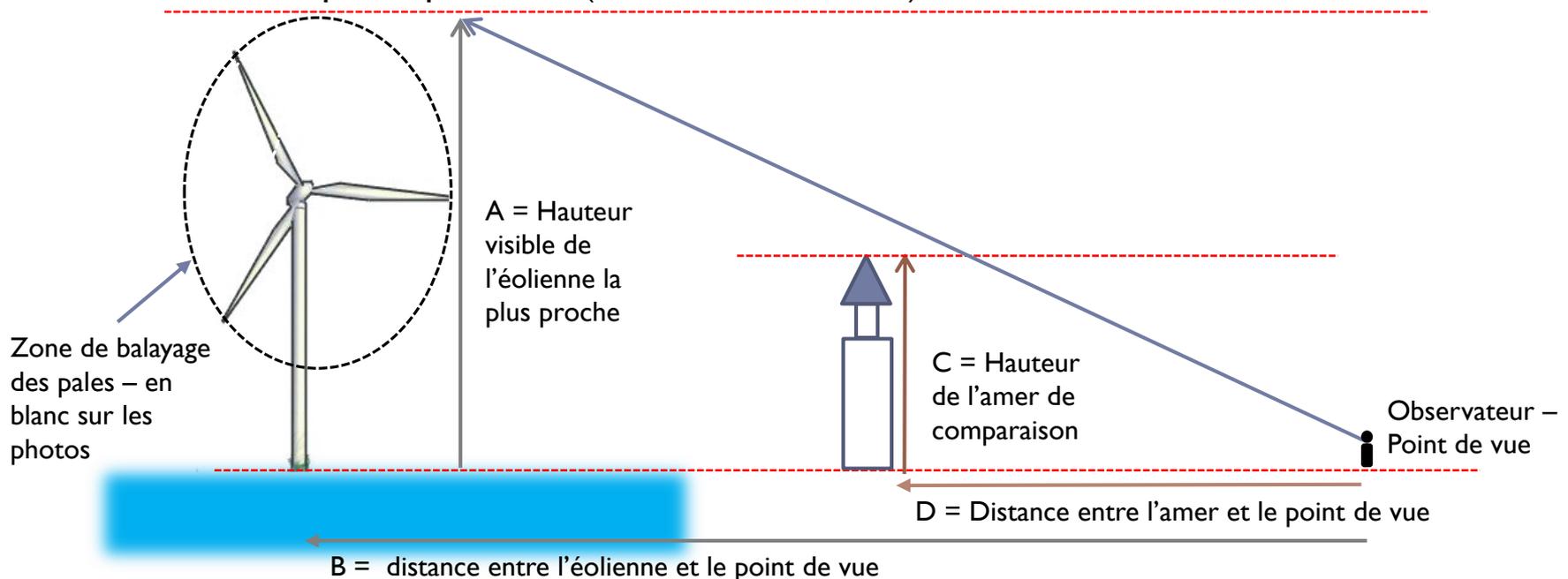


# Principe de comparaison

Principe: comparaison des hauteurs visibles

$$\begin{aligned} \text{Rapport de taille} &= (C*B)/(A*D) \\ &= (\text{hauteur amer} * \text{distance éolienne}) / (\text{hauteur éolienne} * \text{distance amer}) \end{aligned}$$

=> Peut être prédit par calcul (Théorème de Thalès)



# Références visuelles: exemple

- L'amer sud de Cayeux-sur-mer



  
Zoom  
important !\*

Figure 3 : Détails du photomontage 7 (Hâble d'Ault), à la même échelle. A gauche, l'éolienne la plus haute visuellement est mise en évidence. A droite, l'amer-sud.

Depuis le Hâble d'Ault :

Distance des éoliennes = 18,2 km à 33,4 km, hauteur visible 204 m

Distance de l'amer: 2, 4 km, hauteur visible 15 m

Rapport de taille prédit = 0,56

*\*Le zoom est nécessaire pour effectuer un comparatif significatif et voir les détails pour comparer la hauteur des références.*

# Aurélie Sement

artiste



**cndp**

Commission nationale  
du débat public

Vous donner la parole  
et la faire entendre.

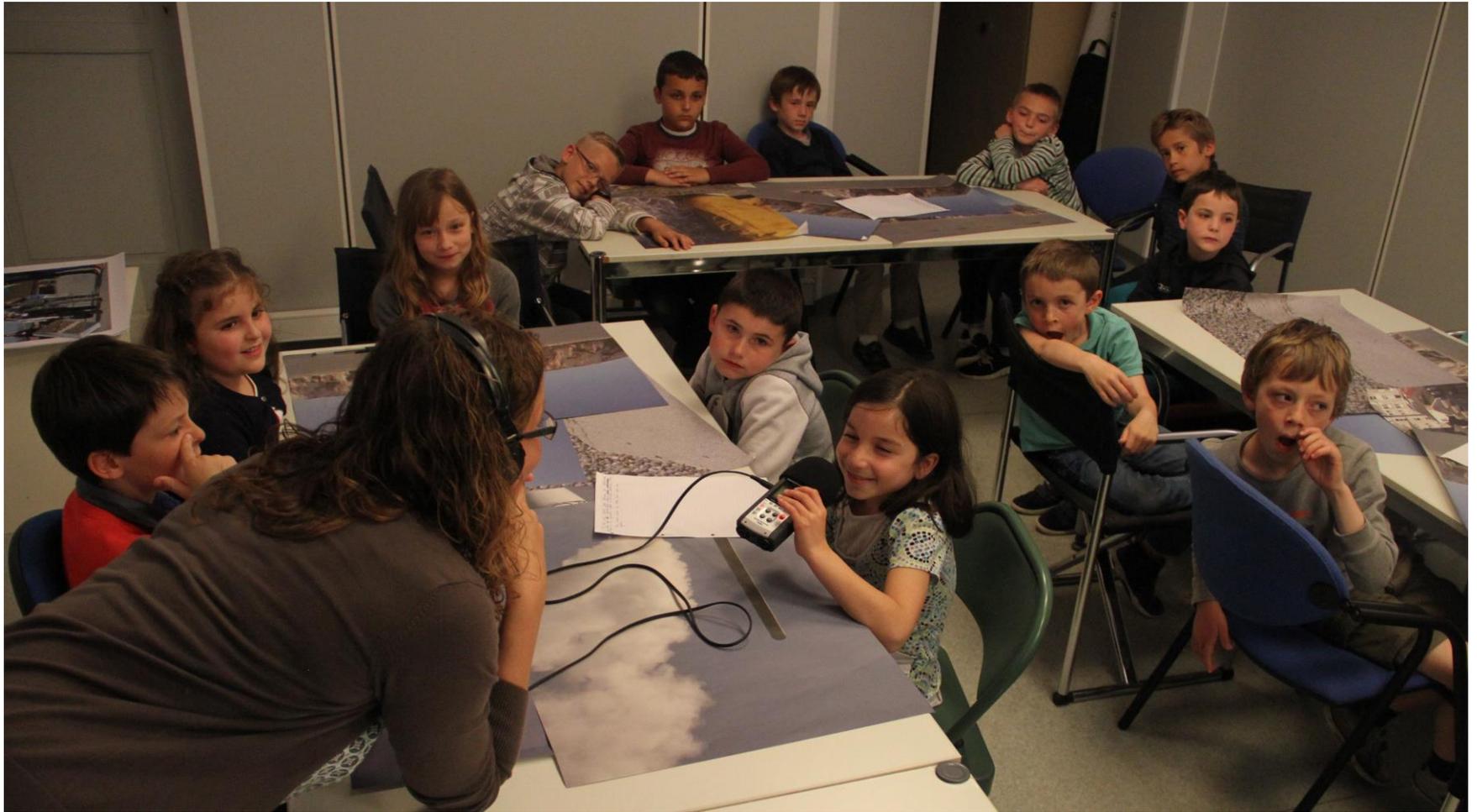


23.07.15



23.07.15







23.07.15



23.07.15



23.07.15



23.07.15





23.07.15

48





23.07.15

## | Séquence 1 : Des éoliennes dans le paysage littoral : quels enjeux, quels impacts ?

- | Quel sera l'impact visuel des éoliennes ? Comment le mesurer ? Quelles sont les contraintes ? De quelles marges de manœuvre disposent les porteurs du projet (taille des éoliennes, distance à la côte, agencement du parc...) ? Comment sont-elles perçues, que représentent-elles pour les habitants, pour les touristes (machine industrielle, énergie propre, objet marin...) ? La multiplication des éoliennes à terre a-t-elle fait évoluer cette perception ? Quels autres éléments marquent le paysage de la côte d'Albâtre et de l'intérieur des terres ?

- | Séquence 1 : Des éoliennes dans le paysage littoral : quels enjeux, quels impacts ?
- | **Séquence 2 : Quels changements pour l'identité et l'attractivité du territoire ?**
- | Mise en commun des travaux par table
- | Questions diverses

## | Séquence 2 : Quels changements pour l'identité et l'attractivité du territoire ?

| Dans quelle mesure les paysages contribuent à l'identité et l'attractivité du territoire ? Quelles initiatives sont prises pour les valoriser ? Sous quel régime juridique sont protégés les principaux sites et paysages remarquables ? Quelles menaces pèsent sur leur qualité ? Le parc éolien est-il susceptible d'affecter ou de s'intégrer à cette identité ? Quelles formes de tourisme seraient encouragées ou découragées par sa présence ?

| Syndicat Mixte Baie de Somme

| Sébastien Desanlis, directeur de l'environnement



**Sébastien DESANLIS**  
Directeur de l'Environnement  
[sebastiendesanolis@baiedesomme.org](mailto:sebastiendesanolis@baiedesomme.org)

# Quel point commun ?



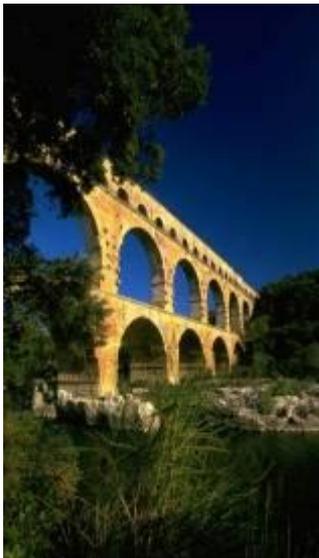
**Aven Orgnac 2004**  
(Ardèche)



**Sainte Victoire 2004**  
(Bouches du Rhône)



**Pointe du Raz 2004**  
(Finistère)



**Pont du Gard 2004**  
(Gard)



**Puy de Dôme (2007)**



**Bibracte Mont Beuvray 2008**  
(Bourgogne)

# Quel point commun ?



**Saint Guilhem le Désert 2010**  
(Hérault)



**Marais Poitevin 2010**  
(Vendée- Deux Sèvres -Charente  
Maritime)



**Les Deux Caps Gris-Nez, Blanc-Nez 2011**  
(Pas de Calais)

# Quel point commun ?



**Baie de Somme (2011)**

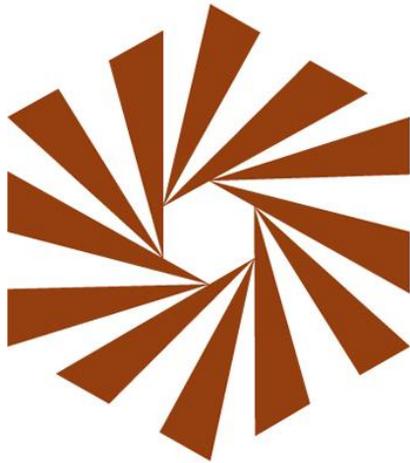


**Massif du Canigou 2012  
(Pyrénées Orientales)**



**Puy Mary 2012  
(Cantal)**

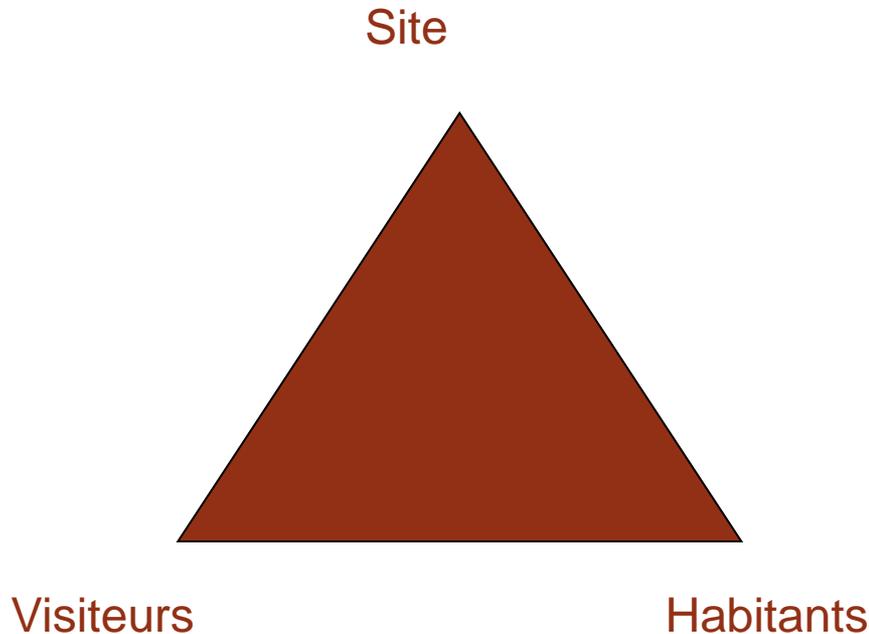
GRAND SITE



DE FRANCE

- Un label **appartenant à l'Etat**, créé en 2002 et géré par le Ministère de l'Ecologie (MEDDTL)
- Inscrit au code de l'environnement Art. L 341-15-1 depuis la loi du 12 juillet 2010
- Un label reconnaissant **le rôle du gestionnaire**
- Un label de **développement durable**

# Un label de développement durable



- protection et conservation avec une attention particulière à l'identité du site et à l'esprit du lieu

- gestion des flux touristiques

- accueil d'un large public et interprétation

- équilibre entre les visiteurs (tourisme) et habitants (vie quotidienne)

- contribution au développement durable de la région

→ Gestion durable des lieux

→ Partenariats

# Pourquoi un Grand Site en Baie de Somme ?



## La « Baie de Somme »

De grands espaces naturels et bâtis, vécus et visités  
au cœur d'un système européen à forte  
concentration urbaine

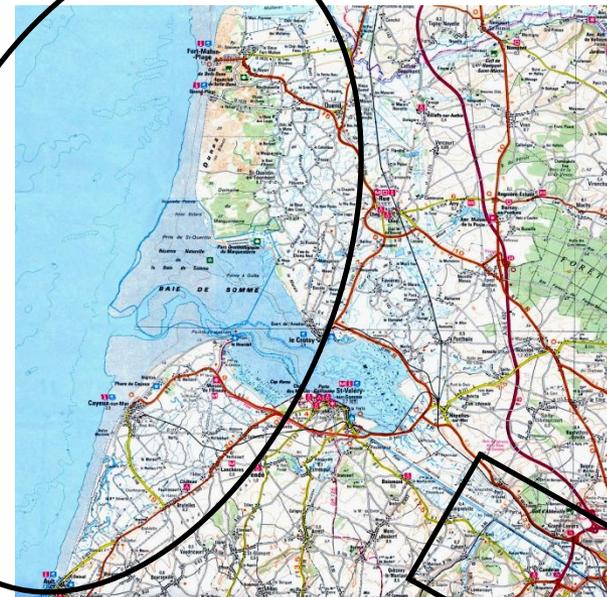




périmètre strict :  
pourtour de la Baie



Un Grand périmètre porteur  
d'une identité GRAND SITE



Deux sites classés :

- le Marquenterre, 3 700 ha
- le site Cap Hornu / Le Hourdel, 3 040 ha

La Réserve Naturelle de la Baie de Somme, 3 000 ha

Une Zone de Protection Spéciale, 15 000 ha

Deux sites Natura 2000 :

- estuaires et littoral picard, 15 676 ha
- marais arrière-littoraux picards, 1 696 ha

Un site RAMSAR, 17 000 ha.



# Des paysages identitaires par leur échelle, leur spécificité, leur unité



Vallée de la Somme

Massif dunaire du Marquenterre



## Les vallées transversales/ les Bas-Champs/ les marais arrière littoraux



Bas-Champs ouverts du Marquenterre



Bas-Champs bocagers du Marquenterre



Marais d'Arry



Canal de la Maye



Arry



Maison picarde à St-Quentin-en-Tourmont





## GRANDS SITES

*Préserver des paysages d'exception,  
c'est aussi sauvegarder la biodiversité*

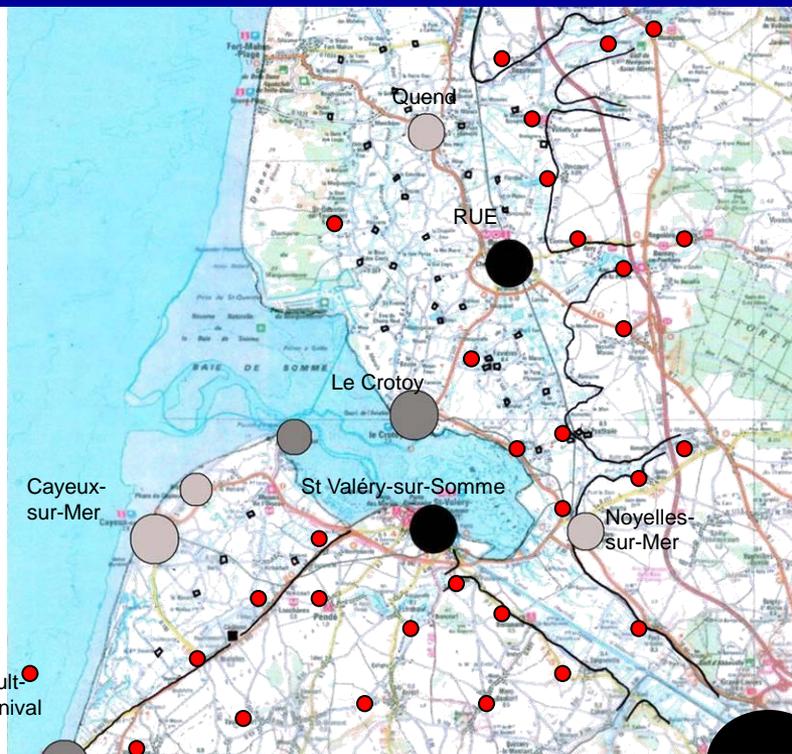


En partenariat avec  
le Réseau des Grands  
Sites de France



Souvent méconnu, le patrimoine bâti des villes et villages de la baie et de son territoire élargi représente un potentiel touristique non négligeable.

-  Valeur patrimoniale remarquable
-  Valeur patrimoniale intéressante
-  Valeur patrimoniale moyenne
-  Villages et hameaux picards



Rue, beffroi



St-Valery-sur-Somme, façade du port



Cap Hornu, Chapelle des marins



Nolette, ferme



**Des traditions picardes fortement ancrées dans un territoire conquis au fil des siècles**

**Un attachement ancestral des picards de la Baie à la NATURE**

Les picards de la baie ont tiré partie des richesses naturelles (chasse gibier d'eau, pêche en mer et à pied, élevage et agriculture des terres fertiles des Bas-Champs et des renclôtures après drainage, industrie du galet).



Elevage du Henson

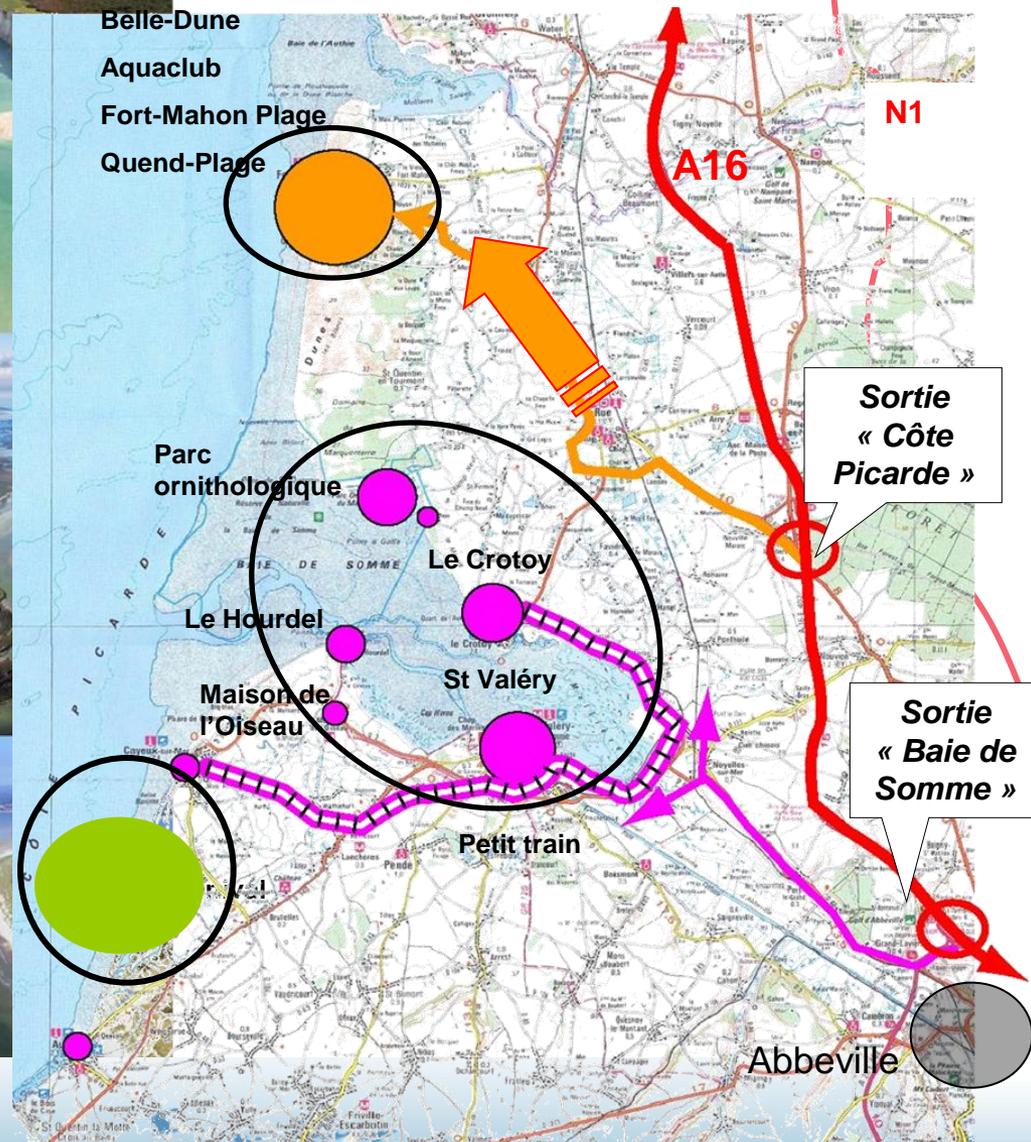


Moules de Bouchot



Elevage de moutons de prés salés





**Un cœur patrimonial :**  
Le Crotoy / St Valéry /  
Le Hourdel /  
Parc Ornithologique

**Un pôle touristique Nord :**

Belle-Dune / Fort Mahon / Quend-Plage

**Un pôle touristique Sud :**

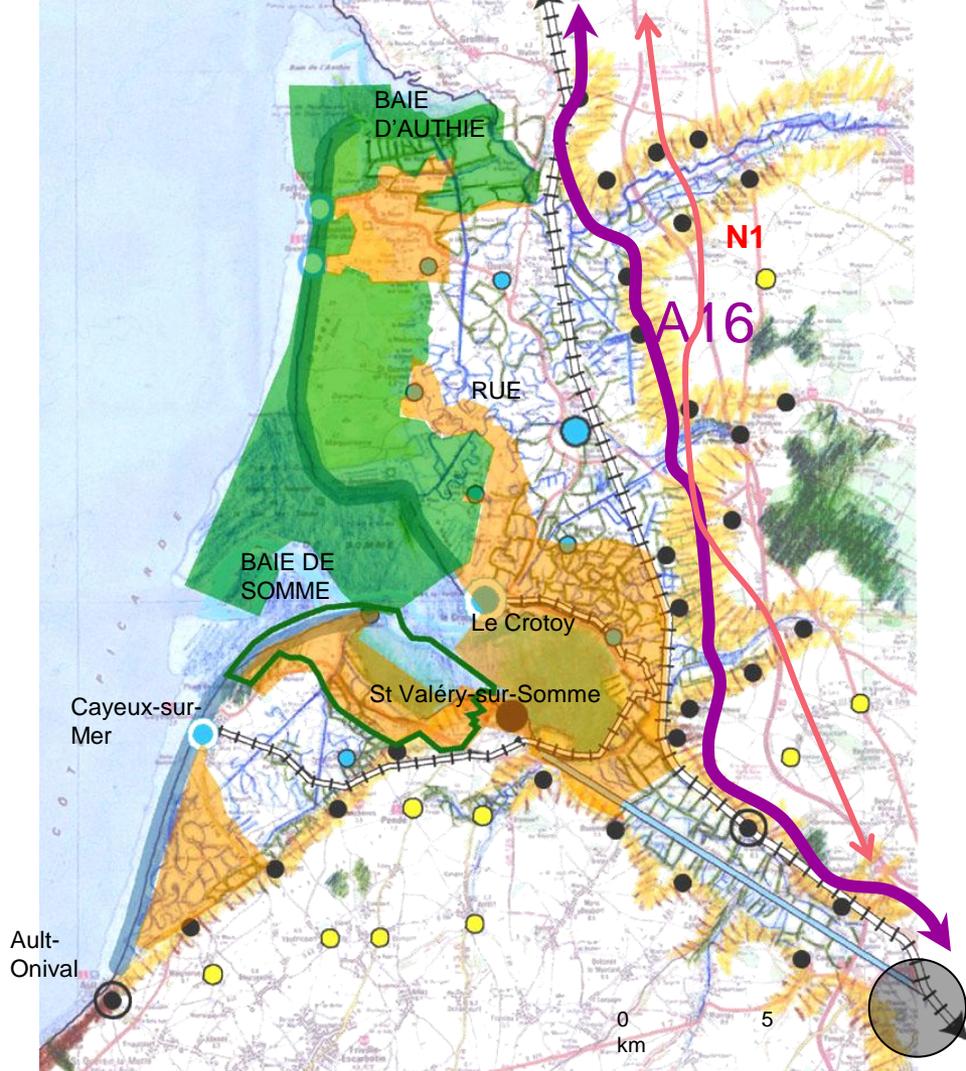
Cayeux-sur-Mer / Ault-Onival

renforcent l'attractivité  
et la concentration sur la  
zone littorale.



# Grand Site baie de Somme

- **Un périmètre**  
un territoire pertinent en termes d'identité  
et de développement
- **un outil de gestion :**  
une stratégie de développement durable sur  
l'ensemble du territoire
  - Gestion durable des paysages classés
  - Gestion de l'offre touristique  
et de la fréquentation touristique
- **Une grille de lecture pour une mise en  
cohérence des politiques publiques**



-  *site classé du Marquenterre*  
Communes concernées : Fort-Mahon, Quend, St Quentin  
en T., Le Crotoy
-  *site inscrit*
-  *Site classé de la Pointe du Hourdel*



**Merci**



# Les atlas des paysage de Haute-Normandie et de la Somme

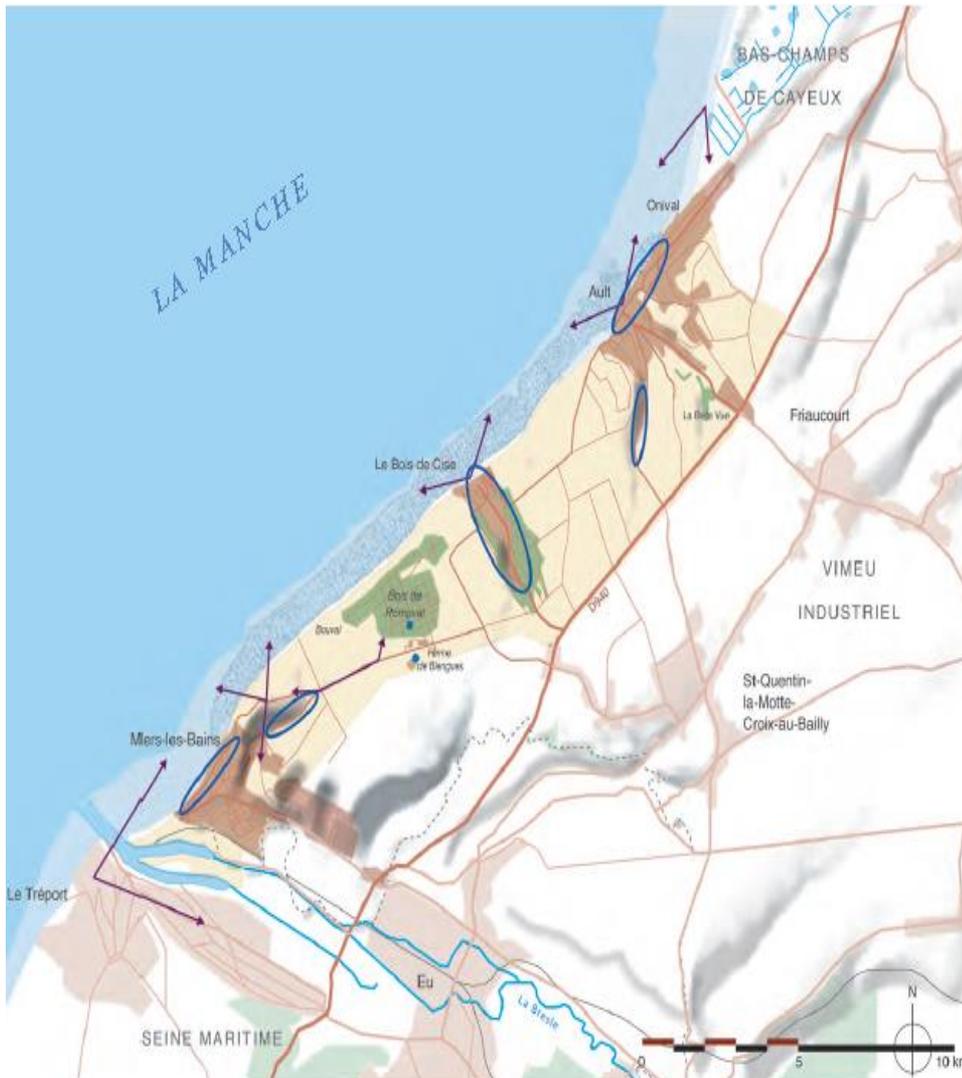
Etienne Ballan, Commission Particulière du Débat Public

# Les atlas des paysages, à quoi ça sert ?

## Outil de connaissance et d'analyse des dynamiques paysagères :

- Les grandes unités paysagères, leurs caractéristiques et leur constitution : géomorphologie, pédologie, climat, installations et activités humaines, etc.
- Les perceptions des paysages, leurs contributions à l'identité et à l'attractivité des territoires
- Les enjeux de paysage : évolutions en cours, dégradations potentielles des paysages remarquables, etc. (urbanisation, mitage du terroir agricole, etc.)
- Outil d'action publique :
  - Travail partenarial entre l'Etat et les grandes collectivités (CR, CD)
  - Outil de sensibilisation des élus locaux aux enjeux de paysage

# Atlas des paysages de la Somme



## Mutations Falaises vives et valleuses

### *Falaises vives et valleuses*

- *Pérennité et insertion des ouvrages de lutte contre l'érosion (recul des falaises vives)*
- *Extensions urbaines hors des valleuses (mitage du Bois de Cise, extension d'Ault et Mers sur le plateau)*
- *Reconnaissance du patrimoine balnéaire*
- *Réhabilitation des campings*
- *Extrême sensibilité du plateau aux vues*

# Falaises vives et valleuses

## *Éléments caractéristiques du paysage*

- . Falaises abruptes de craie et silex entre Mers et Ault-Onival, prolongées par un platier rocheux
- . Valleuses et cavées
- . Migration de galets le long du littoral
- . Grandes parcelles agricoles du plateau de part et d'autre de la D940 (culture ou pâtures, haies ponctuelles)
- . Boisements des valleuses (Cise, Rompvat)
- . Sites balnéaires (Mers-les-Bains, le bois de Cise, Ault, Onival)
- . Architecture balnéaire

## *Structures paysagères majeures*

- . Falaises vives de Mers à Ault
- . Valleuses et cavées d'accès (Mers, Ault)
- . Sites balnéaires exceptionnels de Mers-les-Bains et du Bois de Cise

## *Points de vues et axes de perception principaux*

- . Depuis les hauteurs du Tréport et la digue des bas-champs
- . Depuis les valleuses (Ault, Bois de Cise)
- . Sur le plateau (chemin des crêtes)
- . Depuis la mer...

# Un exemple d'enjeu : la pression urbaine sur le littoral

*Une pression urbaine et touristique croissante*

La pression urbaine s'est accentuée sur ces paysages. Au nord, les stations balnéaires ont poursuivi leur percée du massif dunaire, s'accompagnant d'équipements touristiques établis en retrait (campings, lotissements, zones de loisirs, golf). Les coupures d'urbanisation tendent à s'estomper. Les extensions fragilisent les périphéries des villes. Les constructions tendent à déborder les sites naturels des vallées pour gagner le plateau et les communes de l'arrière-pays ne sont pas épargnées. En 15 ans (1988/2004), 1 400 logements ont été construits à Fort-Mahon, 275 à Quend, 100 à Rue, 40 à Favières, 150 à Cayeux, 228 à Mers, 104 à Saint-Valery et 517 au Crotoy. Le littoral accueille les deux tiers des visiteurs du département. Un million de personnes séjournent chaque année au moins une nuit sur la côte picarde. Sur le long terme, cette concentration pose deux questions : la surfréquentation de certains espaces naturels, et les contraintes d'une urbanisation saisonnière.

# Orientations générales Haute Normandie

Des « objectifs » sont dégagés, en nombre restreint, qui constituent chacun un axe possible pour une politique de paysage à l'échelle tant régionale que départementale. Ces objectifs sont précisés par l'identification d'actions et de principes d'actions possibles, qui permettent de les rendre plus concrètes et de nourrir un regard partagé sur les façons de faire.

L'atlas des paysages propose donc quatre orientations pour une qualité de cadre de vie en Haute-Normandie, partagée par tous, vivante et évolutive :

- Orientation 1 : pour des pratiques agricoles qui renforcent la diversité paysagère.
- Orientation 2 : pour un développement urbain qui prolonge la qualité patrimoniale existante.
- Orientation 3 : pour une reconnaissance de la richesse des espaces de nature.

## | Séquence 2 : Quels changements pour l'identité et l'attractivité du territoire ?

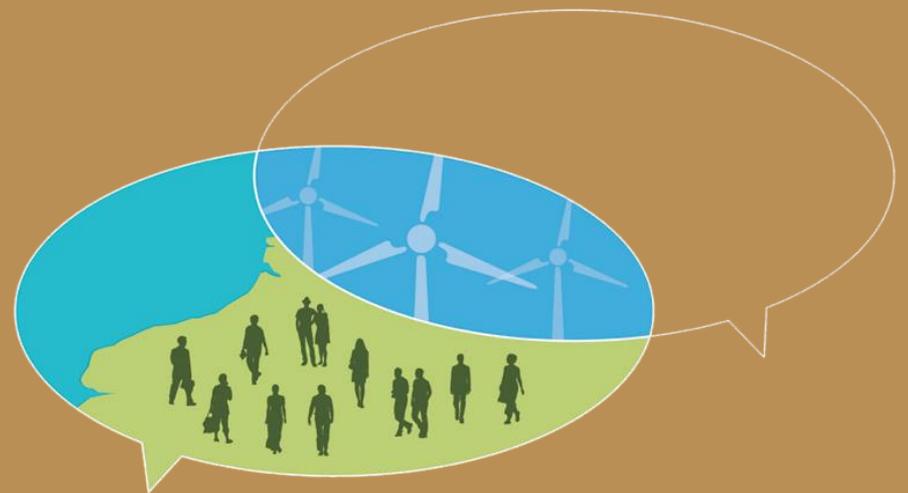
| Dans quelle mesure les paysages contribuent à l'identité et l'attractivité du territoire ? Quelles initiatives sont prises pour les valoriser ? Sous quel régime juridique sont protégés les principaux sites et paysages remarquables ? Quelles menaces pèsent sur leur qualité ? Le parc éolien est-il susceptible d'affecter ou de s'intégrer à cette identité ? Quelles formes de tourisme seraient encouragées ou découragées par sa présence ?

## Atelier thématique

### Le projet, le paysage et l'identité du territoire

23 juillet 2015

17h-21h



## | Séquence 1 : Des éoliennes dans le paysage littoral : quels enjeux, quels impacts ?

- | Quel sera l'impact visuel des éoliennes ? Comment le mesurer ? Quelles sont les contraintes ? De quelles marges de manœuvre disposent les porteurs du projet (taille des éoliennes, distance à la côte, agencement du parc...) ? Comment sont-elles perçues, que représentent-elles pour les habitants, pour les touristes (machine industrielle, énergie propre, objet marin...) ? La multiplication des éoliennes à terre a-t-elle fait évoluer cette perception ? Quels autres éléments marquent le paysage de la côte d'Albâtre et de l'intérieur des terres ?

## | Séquence 2 : Quels changements pour l'identité et l'attractivité du territoire ?

| Dans quelle mesure les paysages contribuent à l'identité et l'attractivité du territoire ? Quelles initiatives sont prises pour les valoriser ? Sous quel régime juridique sont protégés les principaux sites et paysages remarquables ? Quelles menaces pèsent sur leur qualité ? Le parc éolien est-il susceptible d'affecter ou de s'intégrer à cette identité ? Quelles formes de tourisme seraient encouragées ou découragées par sa présence ?

- | Séquence 1 : Des éoliennes dans le paysage littoral : quels enjeux, quels impacts ?
- | Séquence 2 : Quels changements pour l'identité et l'attractivité du territoire ?
- | **Mise en commun des travaux par table**
- | Questions diverses

- | Séquence 1 : Des éoliennes dans le paysage littoral : quels enjeux, quels impacts ?
- | Séquence 2 : Quels changements pour l'identité et l'attractivité du territoire ?
- | Mise en commun des travaux par table
- | **Questions diverses**

Exposition en plein air le 28 juillet après-midi / esplanade de Mers

Réunion de clôture le 28 juillet à 19h (en direct sur internet) / salle  
des fêtes de Mers-les-Bains

Fermeture des espaces d'expression en ligne le 31 juillet au soir !

Commission Particulière du débat public

Projet de parc éolien en mer de Dieppe – Le Tréport

21 avenue des canadiens, 76420 Le Tréport

Tel. 02 77 23 44 33 - [eolienmer-pdlt@debatpublic.fr](mailto:eolienmer-pdlt@debatpublic.fr)

<http://eolienmer-pdlt.debatpublic.fr/>

<http://www.facebook.com/eolienmer-pdlt.debatpublic>

[https://twitter.com/eolienpdlt\\_dp](https://twitter.com/eolienpdlt_dp)